

## CGU

### La Soci t 

Est d nomm e ci-apr s   « Soci t    » la soci t  IIIAAA, SARL au capital social de 30 000 EUR ayant son si ge   OMEGA, Rond-point Benjamin Franklin CS 39521 - 34960 MONTPELLIER Cedex 2, inscrite au Registre du Commerce et des Soci t s de MONTPELLIER sous le num ro 503 852 600, repr sent e par son G rant, Monsieur Yann FINCH

### Le Site

Est d nomm e ci-apr s   « Site   » ou   « Sites   » le site Internet [www.le-pronostic-turf.com](http://www.le-pronostic-turf.com) ainsi que tous les sites ayant une extension [le-pronostic-turf.com](http://www.le-pronostic-turf.com),  dit s par la Soci t .

### Les Services

Est d nomm e ci-apr s   « Services   » l ensemble des services, gratuits et payants, propos s par la Soci t  sur l'Internet accessible en ligne sur Internet. Sans que cette liste soit exhaustive, les principaux Services fournis par le Site sont la diffusion de   « pronostics hippiques   » ainsi que l'envoi par mail de ces   « pronostics   » la veille au soir.

### L Utilisateur

Est d nomm e ci-apr s   « Utilisateur   », toute personne physique ou morale qui exploite les Services totalement ou en partie,   titre gratuit ou payant.

### L Abonn 

Est d nomm e   « Abonn    » ci-apr s tout Utilisateur qui a souscrit   un   « Abonnement   » propos  par la Soci t .

Quel que soit l'  « Abonnement   » choisi, l Utilisateur accepte l int gralit  des pr sentes Conditions G n rales ci-apr s d nomm es CGU. Seuls les Utilisateurs ayant une adresse e-mail valide et ayant consenti aux pr sentes CGU peuvent devenir Abonn s.

### Les Abonnements ou Acc s Membre ou Pass

Est d nomm e ci-apr s indiff remment   « Acc s Membre   » ou   « Abonnement   » ou   « Pass   » un forfait payant donnant droit   visualiser l'ensemble des informations du Site pour une dur e d termin e. Il existe plusieurs Abonnements tel que pr cis    l'Article 4 des pr sentes CGU.

### Objet

La Soci t  a d velopp  des Services d'informations hippiques accessibles en ligne sur Internet.

Elle propose notamment de classer les courses de chevaux par difficult  ainsi que les chevaux par un   « indice de chance   » qui traduit la capacit  du cheval   se placer dans la course en question.

Est dénommé ci-après le « pronostic », pour une course donnée, l'ensemble des informations suivantes :

- numéros des 5 ou 8 premiers chevaux classés par préférence décroissante.

Seules courses indiquées à "quinté" et à "multi" (marques déposées par PMU) proposeront des pronostics en 8 chevaux.

Les présentes CGU ont pour objet de définir les droits et les obligations des Utilisateurs et de la Société relatifs à ces Services.

L'Utilisateur accepte la totalité des conditions décrites dans les présentes CGU.

Les parties sont convenues que la Société peut être amenée à modifier le Service et / ou les termes des présentes CGU compte tenu notamment de l'évolution technique des Services.

La Société s'engage à informer préalablement les Utilisateurs des modifications des CGU. L'utilisation des Services par l'Utilisateur après les modifications éventuelles vaut acceptation desdites modifications.

## Article 1 : inscription

L'Utilisateur qui souhaite s'abonner aux Services de la Société s'engage à compléter le formulaire d'inscription en bonne foi, en fournissant des informations exactes et complètes.

Il s'engage notamment à ne pas utiliser une fausse identité.

L'Utilisateur est responsable du pseudonyme (« Login ») qu'il choisit et du mot de passe (« Password ») associé qu'il utilise. Il s'engage à en maintenir la confidentialité vis-à-vis des tiers.

L'Utilisateur sera tenu pour responsable de toutes les actions menées sur le Site avec son profil.

La Société se réserve le droit de clôturer le compte de tout Abonné ou Utilisateur ayant fourni volontairement ou involontairement des informations erronées.

## Article 2 : protection des données personnelles

Ce site a été déclaré auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) sous le numéro 1297116.

La Société s'engage à respecter strictement les dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés ».

Les données nominatives fournies par l'Utilisateur lors de son inscription aux Services sont destinées à la Société. Elles ne seront pas cédées à des tiers.

Cependant, si l'Utilisateur déclare souhaiter recevoir des offres promotionnelles et commerciales en cochant la case prévue à cet effet lors de son inscription, la Société pourra utiliser ses données nominatives fournies à des fins commerciales.

L'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition concernant les informations qu'il fournit lors de son inscription, en application des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée précitée.

L'Utilisateur reconnaît en outre être avisé de l'implantation d'un « cookie » dans son ordinateur en vue de faciliter la navigation sur le site en mémorisant certains paramètres.

Il reconnaît être avisé de ce que son navigateur lui permet de s'opposer à l'enregistrement de « cookies ».

### Article 3 : conditions d'Abonnement

Pour devenir Abonn  , l'Utilisateur devra cliquer sur un bouton qui valide la mention « J'ai pris connaissance des Conditions G  n  rales d'Utilisation relatives aux Services fournis par le-pronostic-turf.com, les ai comprises et les accepte sans r  serve ».

Le contrat r  gissant les relations entre la Soci  t   et l'Abonn   est ainsi form  , sous la seule r  serve de l'envoi par la Soci  t   d'un e-mail de confirmation reprenant l'Acc  s Membre choisi, le mode de paiement et le montant.

### Article 4 : prix et modalit  s de paiement

Les diff  rents prix et conditions de r  glement sont indiqu  s lors de l'enregistrement ou du r  -enregistrement et sont les suivants :

- Acc  s Membre 1 journ  e

Prix : 1.80 EUR TTC (Un Euro et quatre vingts centimes)

Cet Acc  s Membre donne droit    l'Utilisateur    b  n  ficier de tous les Services du Site pendant la journ  e de souscription de l' Acc  s Membre.

Attention, si l'Utilisateur a souscrit    cet Acc  s par Carte Bancaire ou par compte Paypal et qu'il ne se d  sabonne pas avant minuit dans les conditions pr  vues    l'Article 6, l'Acc  s Membre 1 journ  e sera automatiquement converti en Abonnement 1 mois d  s le lendemain de la souscription.

- Abonnement 1 mois

Prix : 19.00 EUR TTC (Dix neuf Euros)

Cet Abonnement donne droit    l'Utilisateur    b  n  ficier de tous les Services du Site pendant 30 jours.

- Abonnement 3 mois

Prix : 45.00 EUR TTC (Quarante cinq Euros)

Cet Abonnement donne droit    l'Utilisateur    b  n  ficier de tous les Services du Site pendant 90 jours.

- Abonnement 12 mois

Prix : 144 EUR TTC (Cent quarante quatre Euros)

Cet Abonnement donne droit    l'Utilisateur    b  n  ficier de tous les Services du Site pendant 365 jours..

Les prix sont indiqu  s en Euros et s  entendent Toutes Taxes Comprises (TTC).

La p  riode d'abonnement commence    la date de r  ception du mail d'activation envoy   par la Soci  t      l'adresse indiqu  e par l'Utilisateur.

Tout Abonnement doit   tre pr  -pay  , toute p  riode entam  e est enti  rement due, tous les paiements effectu  s sont enti  rement dus et non-remboursables et ce quelle que soit la formule de souscription choisie.

Si l'Abonné choisit une formule de paiement en ligne par carte bancaire, celui-ci est effectué via un système sécurisé, sur le site d'un tiers. Ce tiers est chargé de la protection des données financières que l'Abonné lui communique. La Société n'est pas responsable des informations données à ce service tiers et ne garantit pas la confidentialité, la sécurité et la fiabilité de la transmission des données par ce système de paiement en ligne sécurisé.

Si l'Abonné choisit un règlement par chèque, les accès aux Services ne seront activés qu'après encaissement définitif et acceptation du chèque. Le chèque devra être émis par une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco et sera libellé à l'ordre de IIIAAA € LE PRONOSTIC TURF. La référence de commande, fournie sur le Site lors du choix de l'abonnement, devra impérativement figurer au dos du chèque en caractères lisibles. Le chèque devra ensuite être adressé à :

IIIAAA € LE PRONOSTIC TURF

Service clients

CAP OMEGA

Rond-point Benjamin Franklin

CS 39521

34960 MONTPELLIER Cedex 2

Si l'Abonné choisit un règlement par virement bancaire, la référence fournie sur le Site au moment de la souscription à un service devra impérativement figurer dans l'intitulé du virement.

Sans cette référence, la Société sera dans l'impossibilité de faire le lien entre le virement reçu et l'Abonné. Par conséquent, l'Abonnement ne sera pas actif tant que la référence n'aura pas été fournie.

En cas de paiement par virement dans une devise autre que l'EURO, l'Utilisateur est informé que des frais de 19 EUR lui seront demandés. Si par conséquent le virement reçu ne correspond pas au moins au montant de l'Abonnement choisi par l'Utilisateur (Cf. Article 4) majoré de 19 EUR, la Société en informera par mail l'Utilisateur, qui aura 48h pour régulariser sa situation. Passé ce délai, l'Article 12 s'appliquera.

#### Article 5 : droit de rétractation

Conformément à l'article L. 121-20 du Code de la Consommation français, l'Abonné est informé qu'il dispose d'un délai de sept jours francs à compter de la souscription des Services pour exercer son droit de rétractation, sans pénalité et sans motif.

Sa demande pourra être faite par courrier postal ou par e-mail à l'adresse suivante : [contact.arobase.le-pronostic-turf.com](mailto:contact.arobase.le-pronostic-turf.com)

Toutefois, conformément à l'article L 121-20-2, 1<sup>er</sup> du Code de la Consommation français, le droit de rétractation ne peut plus être exercé dès lors que l'Abonné a accès aux Services concernés.

#### Article 6 : renouvellement, résiliation et suspension

En cas de paiement en ligne par Carte Bancaire ou par compte Paypal, le renouvellement des Abonnements 1 mois, 3 mois et 12 mois se fait de manière tacite et automatique.

L'Abonné peut à tout moment résilier en ligne son Abonnement en se connectant sur le Site avec son Login et son Password.

Une fois connecté, il lui suffit de cliquer sur "Voir mon Accès Membre" et de cliquer sur la puce "Résilier" de son Abonnement.

L'Abonné peut également à tout moment demander par mail la résiliation de son compte en envoyant sa demande par le formulaire de contact disponible à l'adresse [http://www.le-pronostic-turf.com/index.php?option=com\\_artforms&formid=1&Itemid=51](http://www.le-pronostic-turf.com/index.php?option=com_artforms&formid=1&Itemid=51) et en précisant bien sa référence client. Toute demande sans référence client ne sera pas traitée.

L'Abonné veillera également bien indiquer sa bonne adresse mail, celle avec laquelle il s'est enregistré et qui lui sert de Login.

La résiliation sera effective à l'expiration de la période des 30 jours en cours. Un message de confirmation de la résiliation sera envoyé.

En cas de rejet d'un paiement récurrent, l'Abonnement, et donc l'accès aux Services payants, sera suspendu jusqu'à régularisation de la situation. L'Abonné sera immédiatement informé de la suspension de son Abonnement.

Les échanges d'informations entre la Société et l'Utilisateur se feront principalement par courrier électronique à l'adresse indiquée par l'Abonné.

Un Abonnement pourra être résilié par la Société à tout moment et sans préavis du fait d'un usage frauduleux ou illicite des Services et contenus en ligne. L'Abonné sera informé de cette résiliation et de son motif.

## Article 7 : parrainage

Chaque Abonné a la possibilité de parrainer un nombre illimité de filleuls. Pour qu'un parrainage soit jugé valide, le Filleul devra indiquer dans la case prévue à cet effet, l'adresse mail de son Parrain lors de son inscription sur le Site. Pour qu'un parrainage soit valide, il faut que le Filleul s'abonne à l'un des Services. Dès réception du paiement du Filleul pour un des abonnements proposés, le Parrain et le Filleul se verront tous les deux offerts un mois d'abonnement gratuit. Ce mois viendra s'ajouter à la fin de la période de l'abonnement en cours. Un Filleul ne peut être parrainé qu'une seule fois. Une fois abonné, un Filleul peut naturellement à son tour devenir Parrain. Les mois offerts dans le cadre d'un parrainage ne peuvent être vendus, transmis ou cédés et ne peuvent naturellement donner lieu à aucun remboursement.

## Article 8 : informations hippiques

Les informations et données sur les courses de chevaux indiquées sur le Site sont sélectionnées avec soin et ne sont communiquées qu'à titre informatif et non dans le but d'inciter à réaliser des paris. Elles s'adressent à des Utilisateurs avertis conscients du caractère spéculatif de ces opérations et des risques de pertes inhérents aux jeux d'argent.

Elles ne constituent pas un conseil d'investissement au sens du Code Monétaire et Financier et du règlement géré par l'Autorité des Marchés Financiers.

La Société décline en conséquence toute responsabilité, expresse ou tacite, concernant l'exactitude, l'exhaustivité ou d'autres détails de mise à jour des informations fournies.

La Soci t  recommande donc aux Utilisateurs de ne prendre aucune d cision sur la base de ces informations avant de les avoir v rifi es,  tant pr cis  que l' Utilisateur sera, en toute hypoth se, seul responsable de l' interpr tat l'utilisation qu' il aura d cid  d'en faire.

La Soci t  ne garantit ni les r sultats, ni les performances des produits bas s sur les informations qui sont indiqu es s le site.

En cons quence, ni la Soci t , ni ses dirigeants et employ s ne pourront  tre tenus responsables   l' gard de quelqu personne que ce soit pour quelques pertes, dommages, co ts ou d penses que ce soient r sultant d'erreurs, d'omissions ou d'alt rations d'informations que l' Utilisateur pourrait subir du fait d'erreurs contenues dans les informations fournies.

#### Article 9 : responsabilit 

La Soci t  s'engage   mettre en  uvre tous les moyens n cessaires afin d'assurer au mieux la fourniture des Services qu'elle propose   ses Utilisateurs.

Elle d cline cependant toute responsabilit  en cas d'erreur, d'inexactitude ou d'omission.

Sa responsabilit  ne saurait  tre engag e en cas de force majeure ou de fait ind pendant de sa volont , notamment en cas d'interruption du Service r sultant d'une d faillance du r seau t l phonique ou du fournisseur d'acc s   Internet l' Utilisateur.

#### Article 10 : propri t  intellectuelle

La Soci t  demeure titulaire des droits de propri t  intellectuelle de tout le contenu du Site, comprenant le texte et les images   l'exception des graphiques statiques et des flux d'informations fournis par ses partenaires.

La Soci t  se voit donc conc der un droit d'acc s destin    l'utilisation personnelle de l'Utilisateur, non exclusive et non transmissible   un tiers pour toute la dur e de l'abonnement de l'Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage   ne pas redistribuer ni   transmettre les donn es accessibles par le biais du Service, sous quelque forme et de quelque mani re que ce soit.

Tout d tournement au profit d' un tiers non Abonn  au(x) Service(s) entra ne syst matiquement l' arr t du Serv sans d dommagement sur la p riode en cours.

Le flux de donn es fourni par la Soci t  dans le cadre des abonnements ne peut  tre utilis  pour alimenter une application informatique.

De m me, le d codage du flux

en provenance du Site ou son utilisation pour un syst me automatique entra nera la cl ture du compte de l' Utilisateur et ce sans d dommagement.

#### Article 11 : lutte contre la fraude aux moyens de paiement

Afin de s curiser l'utilisation des moyens de paiement de ses clients, la Soci t , en partenariat avec la soci t  SECUVAD SAS, peut  tre amen e   demander tous justificatifs (relatifs   l'identit , et/ou au domicile et/ou au moyen de paiement utilis ).

Le d faut ou le refus de transmettre les justificatifs demand s peut conduire la Soci t    refuser la commande concern e.

Le d lai de transmission des pi ces justificatives sollicit es peut d caler d'autant l'exp dition ou la livraison des produits / services command s.

Les informations en rapport avec votre commande sont transmis   la soci t  SECUVAD SAS, pour faire l'objet d'un traitement automatis  de donn es, dont le responsable est la soci t  SPVAD. Ce traitement automatis  a pour seul

finalité de protéger l'utilisation de vos moyens de paiement et de prévenir l'utilisation frauduleuse de moyens de paiement sur notre site.

La société SECUVAD SAS est seule destinataire des pièces justificatives qui peuvent être demandées après la passation de la commande. Conformément à la loi Informatiques et Libertés du 06 janvier 1978, modifiée, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à l'ensemble de vos données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de votre identité, à SECUVAD SAS, Direction Juridique, sis 107 Avenue Georges Clemenceau, 92000 Nanterre.

#### Article 12 : défaut de paiement

Le défaut de paiement d'une seule somme à l'échéance convenue rend exigible la totalité des sommes dues et entraînera l'application de la clause pénale.

#### Article 13 : clause résolutoire

La vente sera résolue de plein droit 48 heures après l'envoi d'un message électronique, valant mise en demeure, non suivie d'effet dans le cas où un retard de paiement surviendrait à l'échéance. La vente sera résolue de plein droit et sans formalité en cas de redressement judiciaire ou de dépôt de bilan. La clause pénale sera appliquée en cas de clause résolutoire.

#### Article 14 : clause pénale

À défaut de paiement à l'échéance, et à titre de clause pénale, l'acquéreur défaillant devra payer en sus du prix une somme d'un montant forfaitaire de 75 EUR (soixante quinze Euros). Cette clause pénale restera définitivement acquise à la Société, sans qu'il n'y ait lieu de justifier d'un quelconque préjudice. La clause pénale sera appliquée d'office en cas de clause résolutoire.

#### Article 15 : loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CGU sont régies par le droit français. Tout litige relatif à la validité, l'interprétation ou l'exécution du présent contrat et après échec de toute conciliation, sera soumis aux tribunaux compétents du territoire français.

Dernière mise à jour des présentes : 24 février 2010.